

Médecins sans frontières, Reporters sans frontières et GIP Reclus (1989) *Atlas mondial des libertés*. Paris, Arléa. 143 p.

Jules Dufour

Volume 33, Number 90, 1989

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/022058ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/022058ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Département de géographie de l'Université Laval

ISSN

0007-9766 (print)

1708-8968 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Dufour, J. (1989). Review of [Médecins sans frontières, Reporters sans frontières et GIP Reclus (1989) *Atlas mondial des libertés*. Paris, Arléa. 143 p.] *Cahiers de géographie du Québec*, 33(90), 410–412.
<https://doi.org/10.7202/022058ar>

moins une construction et qui constitue un tout compréhensible. On peut ne pas partager la typologie de Gronoff ; il demeure que ces trois fonctions jouent un rôle-clé dans la définition du savoir-faire ; elles transcendent la grammaire de la carte, recouvrant les priorités qu'on peut vouloir établir, tout en recourant à cette grammaire. C'est dire que toute bonne carte doit trouver un compromis acceptable entre identification et attraction en termes extrêmes, et dont la base repose sur la mise en œuvre des relations. L'identification consiste à proposer un objet géographique reconnaissable ; l'attraction guide le lecteur vers les traits originaux que veut souligner le concepteur. Les variations visuelles assument ces deux fonctions et elles sont entre elles en relation d'équivalence ou en relation d'ordre. Une carte n'est pas là pour représenter un objet géographique mais pour visualiser un point de vue relatif à cet objet.

W.G.V. Balchin rapporte une opération menée en Grande-Bretagne par les membres des sociétés géographiques et cartographiques, pendant un mois, consistant à analyser l'illustration géographique dans les médias du Royaume-Uni. Le premier constat est le manque de cartes, le deuxième est l'insuffisance cartographique des cartes réalisées. Ce genre d'enquête est utile non seulement à titre d'évaluation de la difficulté, pour la presse, d'utiliser ce médiateur du discours qu'est la carte, mais elle permet d'imaginer des logiciels plus à même de faciliter la création graphique. Parmi les carences constatées, celles du titrage évoquent la nécessité de « cibler » une carte pour qu'elle livre un message unique et univoque. Les erreurs de projection, les omissions du système de référence s'expliquent par la complexité de la phase initiale de saisie d'un fond-repère ; elles s'aggravent quand aucune échelle ne vient donner une idée des étendues et des distances ou que l'orientation, souvent fantaisiste, n'est nullement précisée. Mais comme le souligne tel *graphic designer* lors des débats, le public est peu instruit à la lecture de carte et il n'est pas sûr que tout un chacun se représente le monde « nord en haut ».

Tel est, au fond, le cœur du débat ; le temps n'est plus où l'on pouvait escompter une lecture attentive et les journalistes ont comme priorité de traiter une masse textuelle, d'en simplifier et d'en condenser la présentation. Susciter l'audience, c'est faire de la *Gestalt* (de la « bonne » forme) et il est clair que l'image constitue un moyen rêvé de séduction. Or, la carte est davantage qu'un document, car on s'y arrête ; dans la presse quotidienne ou hebdomadaire, son rôle est de résumer l'argument et de localiser des faits. On ne doit pas renoncer à publier des cartes thématiques qui livrent une information abondante et élaborée car l'informatique peut résoudre, à terme, bien des problèmes de manipulation et de réalisation. Comme le souligne Gronoff, les systèmes experts seront bientôt capables de produire rapidement, d'ouvrir au concepteur des options fondamentales de création graphique et même d'intégrer les cartes à la production normale d'un magazine. À chaque type de presse et donc de contrainte de publication, il doit exister une réponse en matière d'environnement graphique, permettant de modifier les conceptions amateuristes des journaux.

Charles HUSSY
Département de géographie
Université de Genève

MÉDECINS SANS FRONTIÈRES, REPORTERS SANS FRONTIÈRES ET GIP RECLUS
(1989) *Atlas mondial des libertés*. Paris, Arléa. 143 p.

Fort bien documenté, cet atlas constitue une contribution magistrale à la connaissance intégrée des divers niveaux ou degrés de liberté observés présentement à travers le monde. Il s'agit, pour la fin des années 80, d'un véritable baromètre du respect des droits humains. Œuvre collective conduite par des observateurs privilégiés de la scène politique mondiale, cet ouvrage s'avère un outil de très grande valeur pour l'éducation relative aux droits humains et aux libertés fondamentales. L'ouvrage se compose de quatre parties : les fondements politiques de la liberté, le respect de la vie et de la dignité humaine, les libertés individuelles et, enfin, les relations entre la liberté et l'égalité. Chaque partie est couronnée par une synthèse. Les thématiques retenues

témoignent du souci des auteurs de présenter tous les faits susceptibles de bien montrer les disparités régionales dans le respect des droits humains et d'évoquer en même temps les principaux facteurs responsables des variations observées.

Dans la première partie, les caractéristiques de la vie politique (la capacité d'informer) et économique (le degré de dépendance) qui sont de nature à favoriser ou non la protection et le respect des droits humains et des libertés sont examinées avec minutie. Il s'agit notamment du pluralisme politique, du déroulement et de la portée des élections, du droit de vote des femmes, de la liberté de presse, de la liberté syndicale, du droit de grève, du poids des militaires, etc. En fait, cette section procède à l'examen des facteurs contraignants ou favorables permettant aux sociétés et aux hommes de s'exprimer et de faire valoir leurs droits. Il s'agit de la mesure relative de la liberté des peuples. La carte synthèse de cette première partie présente la géographie mondiale des libertés selon cinq catégories principales. On peut voir la position relative des 139 pays retenus pour l'analyse selon leur écart par rapport à un profil mondial moyen de respect des droits et libertés. Les ensembles régionaux dans lesquels règne une situation générale peu satisfaisante, notamment en matière d'information, regroupent 40 pays. Il s'agit du bloc des pays socialistes, plusieurs pays du Proche et du Moyen-Orient, plus de la moitié des pays africains, les pays de la péninsule indochinoise à l'exception de la Thaïlande et, enfin, Cuba pour ce qui est des Amériques. Les pays qui jouissent d'une bonne situation générale sont le Japon, la Papouasie—Nouvelle-Guinée, l'Australie, la Nouvelle-Zélande, la Jamaïque, la République Dominicaine, le Venezuela, le Brésil, l'Uruguay, l'Argentine, les pays de la CEE, les États-Unis et le Canada.

La seconde partie examine quelques comportements politiques qui témoignent du respect général de la vie et de la dignité humaine et, notamment, les attitudes vis-à-vis la peine de mort et la torture. « La peine de mort est encore très largement appliquée à travers le monde » (p. 65). Dans la quarantaine de pays dans lesquels elle a été abolie, on continue à faire des pressions pour son rétablissement. L'exécution à mort constitue donc un châtement auquel la majorité des états ont encore recours. La carte de la torture est saisissante. Cette pratique est encore courante, fréquente ou occasionnelle dans plus de 115 des 139 pays analysés. Elle est courante dans plus d'une cinquantaine de pays se situant surtout dans le bloc socialiste, au Moyen-Orient et en Afrique orientale. D'autres éléments tels que les camps de travail, les disparitions et exécutions illégales, l'injustice faite aux enfants, les multiples autres atteintes aux droits humains, les réfugiés, la persécution des minorités permettent de mesurer le respect de la vie. Les pays où la situation d'ensemble est bonne, où le droit à la vie est le plus respecté sont le Canada, l'Islande, les pays de la CEE moins l'Italie, l'Espagne et la Grèce, l'Australie et la Nouvelle-Zélande.

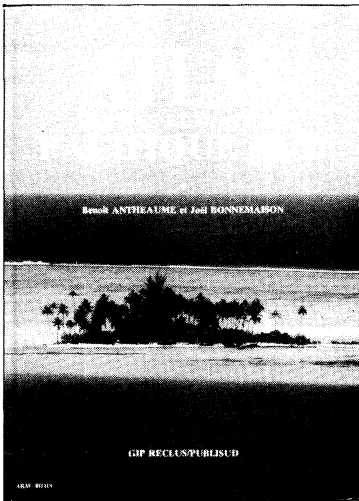
Dans la troisième partie consacrée à l'analyse différentielle des libertés individuelles telles que la liberté de circulation, de résidence, etc., on constate que celles-ci sont entravées pour des raisons « de domination ou de reprise en main idéologique ». Le contrôle strict des voyages à l'étranger est encore pratiqué dans une vingtaine de pays et des restrictions ou barrages financiers sont imposés dans une quinzaine d'autres. « La liberté de voyager demeure une exception dans le monde » (p. 97). La synthèse qu'on dresse de la situation du respect des libertés individuelles révèle une bonne situation d'ensemble en Europe de l'Ouest, en Amérique du Nord (USA et Canada), au Costa Rica et au Japon. Partout ailleurs les libertés souffrent de restrictions diverses allant de l'apartheid, tel que vécu en Afrique du Sud, à un certain manque de tolérance ou de respect des différences.

La dernière partie, consacrée à l'analyse des relations entre liberté et égalité, cherche à établir des corrélations entre l'abondance relative et le degré d'égalité des chances de travailler et de satisfaire à ses besoins essentiels. Elle démontre de façon éloquent que les inégalités sont à l'origine d'une grande partie des violations des droits humains. Ainsi, la carte des niveaux de vie et celle de l'apport journalier en calories révèlent l'écart grandissant entre le Nord et le Sud. « On peut raisonnablement évaluer à 800 millions le nombre d'êtres humains sous-alimentés ou souffrant de malnutrition à la fin des années quatre-vingt... En outre il est frappant de constater que les rares exemples de décollages économiques enregistrés ces dix dernières années coïncident, le plus souvent, avec l'existence sur place d'un minimum de libertés » (p. 113). La synthèse montre ici un clivage marqué entre le Nord et le Sud et situe ainsi les graves problèmes de travail, de santé et d'éducation qui affectent les pays pauvres. Les retards les plus importants sont ceux de l'Afrique noire, du sous-continent indien et d'une partie du Sud-Est asiatique.

La dernière planche détaillée de l'ouvrage est consacrée à l'analyse des relations entre les dépenses d'éducation et les dépenses militaires. Il n'est pas surprenant de constater que plusieurs pays en Afrique et au Proche-Orient ont un budget militaire cinq à dix fois supérieur à leur budget d'éducation. Ici les faits essentiels sur la question des armements sont évoqués. Cependant, il aurait été bon d'y consacrer un plus long développement. Les commentaires ne permettent pas de comprendre la raison d'être de la course mondiale aux armements et les intérêts des pays industrialisés dans cette affaire. On reste avec l'impression que les pays surarmés sont uniquement ceux qui sont engagés dans des conflits qui durent. Il aurait été approprié de noter quelques-unes des conséquences économiques et sociales de la course aux armements et de souligner que le fait de fabriquer, encourager ou profiter du commerce des armes constitue un crime contre l'humanité. La carte ne nous montre pas assez clairement, en fait, qu'il y a une corrélation étroite entre le degré de militarisation ou de contrôle armé des sociétés et des peuples et l'érosion des libertés collectives et individuelles. Ceci est particulièrement vrai pour les dictatures militaires. La recherche effrénée de la « sécurité nationale » (lire la sécurité des plus riches et des intérêts étrangers) dans les armes au détriment de l'alimentation, de l'éducation et de la santé contribue à la désintégration des sociétés et, partant, à la détérioration progressive de tous les droits humains y compris le droit à la vie.

En somme, cet ouvrage va à l'essentiel et dresse un tableau percutant de la situation des droits humains et des libertés dans le monde. Son contenu intégré est riche de renseignements et d'enseignements. Sa facture et sa présentation sont propres à faciliter la saisie des données et la compréhension des éléments majeurs. Avec l'atlas de l'état du monde et celui du monde armé, il deviendra désormais une référence nécessaire en éducation au désarmement, aux droits humains et à la paix.

Jules DUFOUR
*Université du Québec
à Chicoutimi*



ANTHEAUME, B. et BONNEMAISON, J. (1988)
Atlas des Îles et États du Pacifique Sud. Montpel-
lier/Paris, GIP RECLUS/PUBLISUD, 127 p.

La collection des « Atlas RECLUS » nous propose en l'*Atlas des Îles et États du Pacifique Sud* un véritable bijou que je recommande vivement à tous ceux qui s'intéressent de près ou de loin à cette « moitié (plutôt cachée) du monde ». Les outils de référence et de travail qui abordent le Grand Océan dans sa globalité sont peu nombreux, tout particulièrement en langue française. De